



Cap sur les élections communales 2018 :
chaque samedi, L'Avenir vous fait découvrir
votre commune de façon inédite
#DestinationCommunes
destinationcommunes@lavenir.net

Vous aussi, gér

EdA-PHER



BUDGET PARTICIPATIF

Que feriez-vous pour votre ville avec 30 000 € ?

Faire participer le citoyen au budget d'investissement de sa commune : c'est le principe du budget participatif.
En France, davantage qu'en Belgique, l'idée fait tache d'huile. Depuis Paris jusqu'aux cités du Nord, près de 90 villes l'ont mis sur pied, et le nombre tend à doubler chaque année. Rencontres à Arras, pas très loin de la frontière.

• Jean-Christophe HERMINAIRE

Les Rats d'Arras ont pris une petite dégelée (7-27) face aux Coyotes d'Anzin, en ce dimanche de mai frisquet, où les nuages plombent le ciel de cette ville du nord de la France. Le vent glacial fige les quelques spectateurs venus assister à ce match de football américain. Arras, qui a joué en nationale, est une cité de rugby. Alors, la joie des locaux, c'est surtout d'avoir inauguré, ce jour-là, un terrain tout entier dédié à leur sport. Un des six projets lauréats du « budget participatif ».

« C'est le quarterback qui m'en a parlé. On a réfléchi. On savait qu'il y avait une plainte qui nous faisait de l'œil », explique Matthieu, vice-président et fondateur du club des Rats, obligé jusque-là à s'accommoder avec les dimensions différentes et les poteaux « un peu plus serrés » des terrains de rugby voisins. « Il fallait passer avec de la peinture verte pour refaire les marquages, ça coûtait aussi de l'argent. Avoir la bonne zone d'un but, à 100 yards, ça change la donne. »

Une solide mobilisation et un dernier coup de rein avant le vote (sur 41 projets retenus à Arras dans le cadre de son budget participatif 2017) ont été suffisants

pour emporter le pactole : 7 600 €. Ce qui reste raisonnable, la municipalité ayant fixé la barre maximale, par projet, à 30 000 €. Le budget total dédié à la participation atteint 120 000 €, ce qui permet de soutenir au moins quatre idées citoyennes. « On a regardé ce qui se pratiquait ailleurs. Il fallait au moins 100 000 € pour être sérieux », commente Arthur Bart, chef du cabinet du maire et responsable du

« Ce sont vraiment les citoyens qui gèrent le budget participatif. Le but, c'est qu'ils se mobilisent. Cela a créé un ciment. »

projet l'an dernier.

Contrairement à d'autres budgets participatifs, celui d'Arras n'est pas organisé par quartiers. L'ensemble des 43 000 habitants de la ville peuvent voter, et déposer un projet « dès l'âge de 11 ans », souligne

Laure Nicolle, qui chapeaute le Comité Arras Synergie citoyenne, en charge de tout le processus. Elle-même est conseillère municipale, mais la plupart des 22 membres sont de simples citoyens, certains porteurs de projets. C'est aussi une particularité d'Arras : les élus n'ont ni le premier ni le dernier mot à dire, ce sont les habitants, même si les services techniques de la Ville apportent leur appui. « Ce sont vraiment les citoyens qui gèrent. Cela a créé un ciment. Le but c'est que les gens se mobilisent, dit-elle. À partir du moment où ils en sont capables, ils peuvent aller bien au-delà. »

L'initiative revient quand même au maire, le centriste Frédéric Leturque, bien sûr venu inaugurer les fameux poteaux. Il a retenu l'idée du budget participatif à l'issue de la campagne électorale. « La participation citoyenne, ça existait déjà, mais sous d'autres formes. On a franchi une étape, qui permet de faire comprendre qu'on ne peut pas tout faire, qu'il y a des choix. Ça rapproche les élus et le citoyen et ça participe au renouveau de la politique. Il faut qu'on apprenne à laisser s'exprimer les gens, élus ou non, qui ont des choses à dire. On a tout à y gagner. »

Le budget participatif ouvre des portes, dit-il, et pas nécessairement dans le sens où on le penserait. « Les quartiers populaires sont souvent ceux qui se mobilisent le plus. Le foot américain, comme le rugby, attire des gens qui ont une certaine surface intellectuelle. Dans les projets 2018, il y a un terrain de cricket, un sport pratiqué en France dans les milieux plutôt favorisés mais aussi migrants. Cela fait se rencontrer des gens qui n'en auraient pas eu l'occasion. »

Huit cents Arrageois, seulement, ont pris part au scrutin de l'an dernier. C'est peu. Mais le système de vote par internet avait un peu foiré, explique Laure Nicolle. Cette année, il y a eu moins de projets déposés : 58 contre 120 en 2017, mais le comité en a retenus tout autant pour participer au vote : 42. « Preuve que les gens ont mieux compris le principe ». Et la mobilisation s'annonce meilleure. Des bureaux de vote électroniques ont été ouverts, à l'intention de ceux qui n'ont pas internet. Et la mairie a fait imprimer les affiches et les flyers, et mis les panneaux électoraux à disposition, pour défendre chacun des projets en lice jusqu'au 17 juin. ■

ez l'argent de votre commune

Un terrain « réglementaire » pour l'équipe de football américain : c'est le premier des projets concrétisés à Arras dans le cadre du budget participatif.



DANS NOS COMMUNES

Fleurs, radars, passages piétons pour Verviers et alentours

La Ville de Verviers a lancé son premier budget participatif en mars 2017. Avec une enveloppe de 200 000 € dédiée uniquement aux villages de la périphérie, aux anciennes communes hors Verviers (Stembert, Heusy, Lambermont, Petit-Rechain, Ensisal, Polleur). Histoire de répondre aux critiques d'habitants qui trouvent « qu'on n'en fait jamais que pour le centre-ville et rien pour nous ». Cette enveloppe a été répartie entre les villages avec un montant de base pour chacun de 10 000 € et une part proportionnelle à leur population. Le temps d'imaginer des projets (il a fallu relancer un appel aux idées, dans un village), de les confronter aux réalités (notamment budgétaires), c'est un



an plus tard que le comité de sélection, constitué en très grande partie de citoyens issus des différents villages, vient d'établir ceux qui seraient concrétisés : passages pour piétons, parterres de fleurs, terrains de pétanque, radars préventifs, aménagements

dans des parcs, etc. Les services techniques de la Ville planchent dessus et tout devra être réalisé d'ici un an, mais... après les élections. « L'opération pourra alors être relancée, pour de nouveaux projets ou pour ceux qui n'ont pas pu être retenus quand il y en avait trop pour tel ou tel village. Les citoyens se sont en effet trouvés confrontés aux mêmes problèmes que nous, responsables politiques, en devant faire des choix et établir des priorités pour des questions budgétaires », indique l'échevin des finances, Benoît Pitance (cdH). Entre-temps, une 2^e enveloppe, également de 200 000 €, sera dédiée aux quartiers de Verviers-ville, qui pouvaient être jaloux de cette opération citoyenne. **Fr. D.**

Thuin privilégie la convivialité entre voisins

Les budgets participatifs sont avant tout une question de convivialité au sein des quartiers. Chimay, par exemple, dédie une somme annuelle, par village, pour la réalisation de petits projets comme la construction de terrains de pétanque ou la pose de bancs publics.

À Thuin, à l'administration, on nous confirme qu'une attention particulière est portée au choix des dossiers : « Les projets visent la convivialité, l'embellissement des quartiers, tables et bancs, la signalétique. Ils doivent être de taille raisonnable. On privilégie les projets collectifs, réfléchis ensemble plutôt que des initiatives pensées



individuellement. Plus ils sont aboutis, mieux c'est. » C'est la difficulté des élus : comme pour tout projet citoyen, il faut éviter que certaines personnalités fortes phagocytent la consultation et imposent leurs idées, tout en

laissant une marge de manœuvre et de négociation suffisante. « C'est le débat démocratique, explique le bourgmestre thudinien, Paul Furlan. Il rompt les égoïsmes. Il comporte aussi un côté pédagogique. Les gens se rendent compte qu'il faut respecter des procédures, des réglementations. Réaliser un projet, ce n'est pas : "Il n'y a qu'à !" Ça prend du temps. » S'il peut apparaître comme un gadget qui n'aboutit qu'à de menus investissements, le budget participatif a un grand mérite : celui de mettre les élus et les citoyens autour d'une même table, dans un objectif d'amélioration du service public et du cadre de vie. **P.L.**

DÉCRYPTAGE

5 % des investissements

Budget participatif, c'est quoi ? De l'argent d'abord. Puisé dans le budget « extraordinaire », celui des investissements de la Commune, plus concret que le budget de fonctionnement. De la mobilisation des citoyens, ensuite, pour une démocratie qui ne se contente plus de choisir ses élus, mais s'implique dans la politique des dépenses.

Principe ? Différents modèles existent : ceux portés par des conseils de quartier, et ceux ouverts à l'ensemble des habitants. Les citoyens qui ont une idée d'intérêt général élaborent un projet, concret et réalisable. Ceux qui répondent aux critères définis (qui peuvent varier) sont soumis au vote d'un jury ou des habitants.

Combien ? Un montant de 5 % du budget d'investissement minimum est souvent cité pour les budgets participatifs. En

France, en 2017, le coût moyen consacré était de 890 € par habitant pour 47 villes ayant un tel budget (11,80 € en 2016 pour 25 villes). Mais Paris y consacrait plus de 45 € par habitant (5 % de son budget d'investissement, soit un demi-milliard d'euros entre 2014 et 2020). En Belgique, Bruxelles a inscrit 200 000 € pour son projet lancé en 2018. Soit le même montant que le budget prévu à Verviers en 2017.

Étendue Peu développé en Wallonie (Thuin, Sambreville, Mons...), le principe du budget participatif est né en 1989 à Porto Alegre, au Brésil, et existe sur quatre des cinq continents. Lisbonne l'importa en Europe en 2008 et le succès s'est étendu surtout au Sud, en Allemagne et en Angleterre. En France, d'abord portée par des municipalités de gauche, cette démocratie budgétaire s'est élargie au centre. Emmanuel Macron l'a inscrite à son programme.

À Bruxelles, poulailler ou berceuses pour 200 000 €

200 000 € pour le budget participatif à Bruxelles-Ville : trop peu, au regard de ses 176 000 habitants, quand on voit que Verviers y consacre la même somme ? « Créer cette ligne budgétaire, c'est déjà un bel investissement », botte en touche Clémentine Barzin, toute jeune échevine (MR) de la Participation (elle a succédé à David Weytsman, le 26 février, à la suite des chaises musicales initiées par le départ d'Ans Persoons en réaction au tourbillon Samusocial). « Et puis, c'est une première. On va voir comment on fera à l'avenir. » Les votes, réservés aux résidents des codes postaux de la ville, s'achevaient ce 31 mai. « Les 18 concepts soumis au vote ont été sélectionnés par la Ville suite à un appel à projets entre janvier et



février, détaille l'échevine. Seuls les moins aboutis ou ceux qui relèvent déjà de nos compétences ont été retirés. Ensuite, les porteurs d'idées ont reçu un coaching sur la façon de se présenter. » La Ville possède une cellule de cinq personnes chargées de cet accompagnement. Aire de jeu canine, sofas urbains,

poulailler dans les Marolles, embellissement de la sortie du métro Yser, rencontres intergénérationnelles, mémoire des victimes du nazisme ou festival de berceuses du monde entier : voilà quelques-unes des idées en lice. Mais est-ce bien au citoyen d'avoir ces idées ? « La concertation reste un lieu de débat pour les projets que la Ville porte elle-même, rétorque Barzin. Mais on ne peut plus ignorer les idées des riverains. Ils pratiquent les quartiers, en sont des experts. Il ne faut plus les faire attendre six ans pour qu'ils puissent dire "stop" ». Doux l'intention prochaine de doter la Ville, après Etterbeek ou Woluwe-Saint-Pierre, de la plateforme numérique participative qu'elle est en droit d'attendre. **J. R.**